

> Intitulé de l'emploi

**Responsable habitat**

> Autres appellations

- Chef du service habitat
- Chef du service des aides à la construction
- Chef du bureau des opérations groupées
- Chef du bureau des opérations individuelles

> Définition synthétique

Le responsable habitat gère la politique de l'habitat de la collectivité dans le respect des règles administratives et financières.

> Activités principales

- Supervision de la gestion administrative et technique des conventions ou des marchés des opérateurs chargés de la réalisation des programmes d'habitat aidé
- Animation de la concertation et des négociations avec les partenaires et les opérateurs
- Représentation de la collectivité dans les commissions liées à l'habitat aidé
- Programmation, application et évaluation de la politique d'habitat aidé de la collectivité
- Proposition d'évolution des textes réglementaires et des stratégies d'habitat aidé de la collectivité
- Représentation de la collectivité auprès des partenaires et des opérateurs
- Validation de la rédaction des actes administratifs présentés à l'exécutif

> Compétences requises

**Savoir :**

- Techniques du bâtiment et des travaux publics (BTP)
- Maîtrise de la conduite d'opérations
- Maîtrise des marchés publics et des procédures administratives
- Réglementations de l'urbanisme et de l'habitat
- Maîtrise des règles budgétaires comptables

**Savoir-faire :**

- Consolider la programmation de l'habitat
- Initier la programmation à venir avec les partenaires
- Négocier les plans de financement des opérations
- Écouter les partenaires
- Animer une équipe

**Comportements professionnels :**

- Rigueur
- Sens de la concertation

> Conditions particulières d'exercice

- Permis B

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Développement de politiques publiques transversales d'aménagement et de positionnement de l'habitat dans toutes les composantes de l'environnement urbain
- Complexification de l'environnement juridique
- Développement de l'intercommunalité
- Modification des modes de gouvernance : concertation avec les habitants et les associations et cogestion de projets avec les partenaires

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Complexité des opérations plus importante
- Actions de concertation plus développées

> Proximité avec d'autres emplois

- Directeur des services techniques